



La caf me fait une retenue sur ASF

Par **AIB**, le **04/01/2019** à **18:24**

Bonjour,

Deux jugements ont été rendus par le Juge, un pour la pension alimentaire, un pour le dommage subi par moi et mon garçon. La Caisse d'Allocations Familiales m'a accordé l'ASF. Aujourd'hui, je dois la rembourser en totalité. J'ai contesté, j'ai pris des rendez-vous pour leur expliquer qu'il y avait deux affaires. Ils me font toujours la retenue d'un montant de 53 euros, sachant que mon enfant en 2016 et 2017 étudiait à Besançon.

Je n'ai jamais perçu de pension alimentaire de mon ex mari, ni d'un huissier.

Merci, de bien vouloir m'aider. Dans cette situation.

Cordialement.

Madame AIB Malika.

Par **youris**, le **04/01/2019** à **19:30**

bonjour,

avez-vous vu un avocat pour réclamer le versement de ce que devait vous donner votre mari ?

il existe plusieurs procédures pour en obtenir le paiement.

avez-vous déposé une plainte contre votre ex ?

il doit exister une raison pour que la CAF vous supprime l'ASF.

Vous pouvez vous adresser au médiateur de la CAF.

Salutations